REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de Cerelles se réunira

le vendredi 10 février 2017 à 18h00

OBJET DE LA RÉUNION

- 1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 19 janvier 2017 Annexe 1
- 2. Election des représentants aux commissions de la Communauté de Communes de Gâtine et Choisilles Pays de Racan
- 3. Création d'un Comité Consultatif « bibliothèque »
- 4. Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire
- 5. Informations du Maire

Le Maire,

Guy POULLE